

Documents à joindre avec votre adhésion pour constituer votre dossier auprès du COS

- Photocopie de la partie haute du dernier bulletin de salaire
- Un RIB

Pour les prestations soumis au quotient familial (périscolaire, stage BAFA, tickets CESU, location appartements,...)

- Photocopie de l'avis d'imposition
- Photocopie du livret de famille

Informations

Aucune résiliation n'est possible en cours d'année. Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique. Les coordonnées personnelles seront utilisées uniquement par le COS de la ville et du CCAS de Pessac à des fins de communication. Elle seront conservées le temps de l'adhésion. En adhérent au COS vous acceptez tacitement l'utilisation de ces données et photographie par l'association . Conformément à la loi <informatique et libertés> du 6 janvier 1978, vous bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. **Pour plus d'information vous pouvez nous joindre au COS de Pessac Esplanade Charles De Gaulle 33600 Pessac Téléphone 05.57.93.68.20 par email à cos@mairie-pessac.fr ou sur le site**